



Mémoire d'Universités Canada présenté au Comité permanent de la science et de la recherche :

Étude du rapport du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français

Septembre 2026

Introduction

Universités Canada salue le travail du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français et appuie les grandes lignes de son rapport, intitulé Recherche en français et égalité réelle : une occasion à saisir. Celui-ci indique les mesures à prendre pour assurer la vitalité de la recherche en français et faire progresser l'égalité réelle dans l'écosystème de la recherche au Canada.

En tant que porte-parole des universités du pays, Universités Canada représente des établissements qui exercent leurs activités en français, en anglais ou dans les deux langues officielles, notamment au Québec et dans des régions accueillant des communautés francophones en situation minoritaire. Les universités jouent un rôle important dans la promotion de l'expression culturelle et permettent aux équipes de recherche de mener et de publier leurs travaux dans la langue de leur choix. Une approche nationale doit reconnaître à la fois le rôle névralgique du Québec dans la recherche en français au Canada et les défis relatifs aux capacités des établissements francophones et bilingues en situation minoritaire.

La recherche en français fait partie intégrante de l'écosystème canadien : elle contribue à l'avancement des connaissances scientifiques, enrichit la diversité des idées et des perspectives, répond aux besoins des communautés francophones du pays et participe au rayonnement du Canada dans la Francophonie en général. La soutenir, c'est donc investir dans l'excellence, la résilience et la compétitivité internationale de la recherche canadienne, en plus de favoriser l'équité linguistique. Le bilinguisme du pays est un atout : il permet de faire le pont entre les réseaux de recherche francophones et anglophones et favorise la collaboration au pays et dans l'ensemble de la Francophonie.

À l'instar du rapport, Universités Canada estime que les chercheuses et chercheurs qui travaillent en français continuent de se heurter à des obstacles structurels à toutes les étapes du cycle de la recherche (inégalité d'accès au financement, difficultés liées au processus d'évaluation des demandes et d'examen par les pairs, manque de soutien et d'infrastructures, avantages associés à la publication et à la diffusion en anglais, etc.). Ces pressions se font particulièrement sentir dans les domaines où l'anglais est la langue d'usage privilégiée à l'international, notamment les sciences de la nature, les sciences appliquées et le génie. Au-delà des activités de recherche, ces pressions affectent également l'accès au matériel pédagogique, à l'édition savante, à la traduction et aux autres infrastructures nécessaires à la diffusion des connaissances en français. Ces obstacles ne pourront être surmontés sans une action concertée et durable dans tout l'écosystème fédéral de la recherche.

Le rapport formule trois recommandations : 1) une gouvernance renforcée par la création d'un Secrétariat de coordination de la recherche en français; 2) des investissements dédiés par la création d'un Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français (FAVRF); 3) une exemplarité rehaussée du gouvernement du Canada en matière de conformité, de transparence des données et de responsabilisation.





Universités Canada recommande au Comité d'appeler le gouvernement du Canada à :

- créer le Secrétariat de coordination de la recherche en français proposé en lui donnant un mandat clair et des responsabilités bien définies, en l'intégrant au système fédéral de la recherche, en assurant une participation véritable des universités et en veillant à ce qu'il complète les structures existantes sans faire double emploi avec elles;
- créer le Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français bénéficiant d'un financement adéquat et prévisible qui s'ajouterait aux investissements fédéraux actuels en recherche, en tenant compte des différences de coûts et de besoins capacitaires entre les disciplines;
- renforcer le leadership fédéral en améliorant la capacité d'évaluation par les pairs en français, en publiant chaque année des données désagrégées et en rendant compte publiquement des progrès réalisés.

La mise en œuvre devrait respecter les champs de compétence provinciaux et territoriaux, reconnaître le rôle central du Québec et tenir compte de la taille des établissements, des réalités régionales et des besoins propres à chaque discipline.

Renforcer le leadership et la coordination à l'échelle fédérale

Universités Canada appuie la recommandation du rapport visant à renforcer la coordination à l'échelle fédérale par l'entremise d'un Secrétariat de coordination de la recherche en français. Le rapport souligne à juste titre que le morcellement actuel des programmes et des responsabilités freine la réalisation de progrès durables.

Une approche coordonnée permettrait d'intégrer les besoins en matière de recherche en français aux grandes décisions concernant le financement de la recherche, les talents, l'innovation et les infrastructures de recherche. Les universités et les autres établissements d'enseignement postsecondaire devraient participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette approche, afin que celle-ci reflète la diversité de leurs missions, de leurs tailles et de leurs réalités linguistiques.

Tout nouveau mécanisme de gouvernance, tel que le Secrétariat, devrait s'accompagner d'un mandat clair, compléter les structures existantes et offrir une valeur concrète aux équipes de recherche et aux établissements. Un nouveau Secrétariat devrait donc renforcer la coordination et la responsabilisation, sans créer de redondances administratives inutiles. Il devrait également consolider, et non pas remplacer ou affaiblir, les responsabilités des organismes fédéraux de recherche en matière de recherche dans les deux langues officielles.

La mise sur pied d'un tel système de coordination ne devrait pas amener les organismes subventionnaires fédéraux ni les autres organismes de recherche à considérer que la recherche en français relève principalement du Secrétariat. Celui-ci devrait plutôt contribuer à faire de l'égalité réelle un principe transversal de l'écosystème fédéral de la recherche, notamment en renforçant la coordination, en cernant les obstacles systémiques, en favorisant la mise en commun des pratiques exemplaires et en veillant à ce que les acteurs fédéraux assument leurs responsabilités quant à la promotion de la recherche en français dans le cadre de leurs mandats respectifs.

Le Secrétariat devrait également favoriser un écosystème de recherche bilingue et intégré, plutôt qu'instaurer des systèmes distincts pour la recherche en français et en anglais. En définitive, le





succès du Secrétariat devrait se mesurer à l'existence de possibilités équitables pour les chercheuses et chercheurs de mener, de financer, d'évaluer et de diffuser leurs travaux dans l'une ou l'autre des langues officielles au sein du système de recherche canadien.

Une meilleure coordination devrait également favoriser la collaboration entre les établissements francophones au Québec et ceux qui offrent des services en français ailleurs au Canada. La consolidation des réseaux à travers les régions contribuerait à la mise en commun de l'expertise, de l'infrastructure et des occasions, tout en renforçant l'écosystème de la recherche en français au Canada.

Investir dans la recherche en français et les capacités

Universités Canada appuie la création d'un Fonds d'appui et de valorisation de la recherche en français, qui serait doté d'un financement prévisible.

Les mesures ciblées visant à soutenir la recherche en français devraient s'ajouter aux responsabilités des organismes subventionnaires fédéraux, et non s'y substituer, notamment à celle d'offrir, dans le cadre de leurs programmes de base, des possibilités équitables et un soutien adéquat à la recherche en français.

Il y a lieu que les organismes subventionnaires fédéraux participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du Fonds, auquel auraient accès les chercheuses et chercheurs de toutes les disciplines. Un financement fédéral pour la recherche doit offrir aux personnes travaillant en français des occasions équitables d'obtenir du soutien, ainsi que tenir compte des coûts additionnels associés à la réalisation, à la publication, à la traduction et à la diffusion de travaux en français. Les investissements doivent également renforcer les capacités de soutien à la recherche des établissements, surtout ceux qui sont francophones ou bilingues, ou qui offrent des services aux communautés francophones en situation minoritaire.

Par ailleurs, il est souhaitable que les mécanismes de financement reconnaissent que le coût de la recherche varie considérablement selon la discipline. Les travaux en sciences de la nature, en sciences appliquées et en génie requièrent généralement des laboratoires, de l'équipement spécialisé et la contribution de vastes équipes, si bien que la communauté de la recherche en français dans ces domaines n'a peut-être pas accès à la masse critique de ressources. Une approche unique du financement ne garantira donc pas l'égalité réelle dans toutes les disciplines.

Le rapport recommande des investissements favorisant la relève en recherche, l'édition savante, les partenariats de recherche, la traduction, l'infrastructure numérique et la mobilisation des connaissances, soit d'importants éléments d'un écosystème de recherche en français plus durable. Toute nouvelle responsabilité pour les établissements devrait s'accompagner de ressources fédérales suffisantes et prévisibles.

Il y a lieu de porter une attention particulière à l'infrastructure nécessaire pour publier et diffuser des travaux en français. Les presses universitaires, les revues savantes, les services de traduction et les plateformes de diffusion numérique font partie intégrante de l'écosystème de recherche, surtout en sciences humaines et sociales, mais les établissements de petite taille peinent parfois à offrir de telles ressources. Les programmes fédéraux devraient donc donner aux établissements de différentes tailles et capacités un accès à ce soutien.

Au-delà du résumé bilingue, il y a lieu de favoriser la traduction des travaux de recherche en entier, si cela augmente considérablement leur portée et leur accessibilité. Toute nouvelle exigence de traduction devra être établie par la communauté de la recherche, les revues et les établissements, et s'accompagner de ressources fédérales consacrées à cette fin.





Assurer une évaluation et une reconnaissance équitables de la recherche en français

Universités Canada appuie les efforts continus visant à garantir que les processus fédéraux d'évaluation et d'examen par les pairs donnent lieu à un traitement équitable des demandes présentées dans l'une ou l'autre des langues officielles.

Les chercheuses et chercheurs devraient pouvoir présenter une demande en français en sachant qu'elle sera évaluée par des personnes ayant l'expertise linguistique nécessaire tout au long du processus. Le manque d'évaluatrices et d'évaluateurs francophones, qu'il soit réel ou perçu, peut influencer la décision de l'équipe de recherche quant à la langue à utiliser dans la demande. Les organismes fédéraux ont donc intérêt à continuer de renforcer les capacités d'évaluation dans les deux langues officielles et de mettre au jour les obstacles pratiques qui pourraient nuire, de manière involontaire, à la présentation de demandes en français.

Il y a par ailleurs lieu de passer en revue les exigences relatives aux demandes pour assurer une égalité réelle, et non simplement formelle, entre les deux langues. Par exemple, un nombre limite identique de mots ou de pages pourrait désavantager les chercheuses et chercheurs voulant exprimer des idées complexes en français.

Les critères d'évaluation devaient également tenir compte de l'ensemble des retombées de la recherche, y compris les publications en français, la recherche en milieu communautaire et la mobilisation des connaissances axées sur les communautés francophones. Les travaux de recherche menés et diffusés en français suivent parfois un cheminement différent en matière de publication, et ne figurent pas toujours dans les revues internationales les plus prestigieuses. Ces différences ne devraient pas atténuer la valeur accordée à des travaux rigoureux qui répondent aux besoins communautaires, culturels ou sociétaux.

L'amélioration de la collecte et de la publication des données sur le nombre de demandes présentées et retenues selon la langue renforcerait la transparence et permettrait aux gouvernements, aux établissements et à la communauté de la recherche d'évaluer les progrès. Il n'en demeure pas moins que ces données doivent être interprétées avec prudence. Le petit nombre de demandes présentées en français peut entraîner des fluctuations considérables des indicateurs en pourcentage, si bien que les mesures quantitatives doivent s'accompagner de données plus vastes sur l'expérience des chercheuses et chercheurs, la capacité des établissements et les résultats.

Appuyer la relève en recherche

La vitalité à long terme de la recherche en français dépendra de la capacité des universités canadiennes à recruter, à former et à retenir la prochaine génération de chercheuses et chercheurs francophones.

Universités Canada accueille donc favorablement l'importance qu'accorde le rapport à la formation aux cycles supérieurs, à la mobilité étudiante et à la disponibilité des ressources d'enseignement et de recherche en français. Un soutien fédéral aux étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs, ainsi qu'à la relève et aux partenariats aiderait les chercheuses et chercheurs à mener de brillantes carrières en français dans diverses disciplines et régions.

Ce soutien doit également s'appliquer aux ressources d'enseignement et de recherche essentielles à la formation en français. Dans certaines disciplines, les manuels et le matériel pédagogique en français sont plus difficiles à trouver et plus coûteux que les ressources comparables en anglais. Pour établir une relève durable de chercheuses et chercheurs francophones, il faudra notamment renforcer la disponibilité et l'accessibilité de ce matériel.





Renforcer l'atout en recherche du Canada

Le Canada a un atout distinctif : ses communautés de recherche dans les deux langues officielles. À l'heure où la concurrence pour les talents et les partenariats en recherche s'intensifie sur la scène internationale, le Canada a intérêt à tirer pleinement parti de ses liens avec les écosystèmes de recherche tant en anglais qu'en français.

L'égalité réelle ne doit pas reposer sur la création de deux systèmes de recherche isolés ou parallèles. Le Canada a l'occasion de bâtir un écosystème de recherche bilingue réellement interrelié, dans le cadre duquel les personnes travaillant en français peuvent participer pleinement aux réseaux nationaux et internationaux, tout en conservant la capacité de créer et de diffuser des connaissances en français.

En consolidant l'écosystème de recherche en français, on pourrait élargir la collaboration internationale, renforcer la diplomatie scientifique canadienne et étendre la portée des découvertes faites au pays. Un tel écosystème contribuerait à attirer et à retenir les chercheuses et chercheurs et les étudiantes et étudiants internationaux francophones, et à approfondir les partenariats à l'échelle de la Francophonie. Il ferait également en sorte que les connaissances scientifiques rejoignent toutes les communautés du Canada dans la langue qui les interpelle.

Les politiques doivent néanmoins reconnaître que la valeur de la recherche ne se limite pas aux résultats scientifiques. La recherche en français contribue à la vitalité culturelle, à la protection des droits linguistiques, à l'éducation, ainsi qu'au développement social et économique des communautés francophones. Il y a donc lieu de concevoir et d'évaluer les mesures visant à renforcer la recherche en français en tenant compte des besoins sociétaux et communautaires.

Conclusion

Universités Canada recommande au Comité d'exhorter le gouvernement fédéral à mettre en œuvre les recommandations du rapport en collaborant étroitement avec les universités, les chercheuses et chercheurs, les communautés francophones et d'autres organismes du secteur de la recherche. Les principes de l'égalité réelle, de l'excellence en recherche, de la capacité des établissements et de l'investissement fédéral soutenu devraient orienter la mise en œuvre. Il faudra également tenir compte des différences entre les disciplines et les régions, et faire en sorte que les mesures visant à appuyer la recherche en français donnent lieu au renforcement des capacités et à des résultats concrets, plutôt qu'à des engagements symboliques.

Grâce à une approche coordonnée et adéquatement financée, il sera possible de garantir que le travail de recherche en français ne constitue pas un obstacle à la réussite au pays, et de faire du bilinguisme une force propre à la recherche canadienne, au Canada comme à l'étranger.



À propos d'Universités Canada

Universités Canada représente 97 universités au pays. À titre d'organisation mutuelle, elle offre aux universités une voix unie au profit de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ses établissements membres se situent dans des collectivités de partout au pays et accueillent plus de 1,4 million d'étudiantes et étudiants.

